

ENTRE LE 15 FEVRIER ET LE 4 MARS

Déposer à l'école secondaire (permanences lundis, jeudis de 15h à 17h et mardis, mercredis, vendredis de 9h à 11h) :

- Le formulaire unique d'inscription (FUI)
- Le volet confidentiel (liste des écoles de 2^{ème}, 3^{ème}, ...préférence)

La chronologie des dépôts de FUI n'a pas d'importance

Du 7 au 18 MARS

Soit



Réception par voie postale
d'une attestation
d'inscription

Réception par voie postale
d'une attestation de
refus d'inscription



Traitement des dossiers
par la CIRI



A partir du 25 avril:

Inscriptions chronos

Les parents se présentent dans
d'autres écoles

1^{er} arrivé = 1^{er} servi

Pour le 30 juin

Pour tous ceux qui ont obtenu une attestation
d'inscription

Dépôt du CEB

Rendez-vous à prendre avec la Sous-Directrice

- Après le dépôt du FUI, entre le 15 février et le 1^{er} juin.
- Indispensable à la bonne intégration du futur élève.

Informations complémentaires

- <http://www.inscription.cfwb.be>
- 0800 188 55
- sur le site enseignement.catholique.be